

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 12 (1939)

Heft: 2

Rubrik: Annonces et renseignements commerciaux ; nouvelles et communiqués divers ; documentation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève (S. C. H.)
Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

rédaction

A. Hoechel, téléphone 2 82 73
78, rue de Lausanne, à Genève

édition

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg, à Lausanne

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

U.S.A.L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.
Secrétaire : M. Veillard, 2, Grand-Pont, Lausanne.
Trésorier : F. Ribi, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hoechel, M. Weiss,
M. Jaton, C. Burkin, A. Jaquet.

S.A.L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT — GENÈVE

Président : M. Roger Huelin, directeur, 14, rue de St-Jean.
Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.
Trésorier : Roger Rehtous, 32 bis, rue de Lyon.
Autres membres du comité : Dr Betchov, A. Hoechel, Ed. Wiedmer,
Dr H. Christani, Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyon-
net, Meyer-Cayla, D. Montandon, O. Olttramare, F. Qué-
tant, F. Reverdin, Mlle Rivier, R. Schwertz, Dr Zoppino.
Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.
Compte de chèques postaux 1 1556. Les membres de la société
reçoivent l'abonnement gratuit à la revue « Habitation ».

A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques postaux 14624

Local : Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.
COMITÉ POUR L'EXERCICE 1938-1939 :

	Tél. bureau	Tél. partic.
Président : M. René Lachenal, 54, route de Malagnou		5 18 28
Vice-président : M. Henri Berthoud, 34, rue des Pitons		
Secrétaire : M. Pierre Du Bochet, Petit-Port, Vésenaz	2 80 00	8 22 63
Vice-secrétaire : M. Edouard Gollion, 110 b, rue de Carouge	2 80 00	
Trésorier : M. William Buttex	2 80 00	
Offres d'emploi : M. André Tomiloff, professionnelle : 38, rue de Lyon		
Bulletin : M. Paul Amey		5 14 03
Spect. popul. : 5, rue de Carouge		

Séances le troisième mercredi de chaque mois, au local,
à 20 h. 45 précises.

Pour les renseignements concernant :

1. l'association, le service d'entr'aide, la rédaction du bul-
letin, s'adresser au président ;
2. les spectacles populaires, l'expédition du bulletin,
s'adresser au trésorier ;
3. les contrats collectifs, s'adresser au Secrétariat de la
Fédération genevoise des sociétés d'employés, 2, rue
du Rhône, Genève. Téléphone 5 23 12.

S.D.T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI- CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Ernest Marlétaz,
8, ch. de la Cure, Chailly. Tél. bur. 2 49 71 ; dom. 2 35 82.
Secrétaire corr. M. Charles Meylan,
journal : 31, avenue de France, Tél. bureau : 2 49 71.
Secr. adjoint : M. Jean Recordon,
2, avenue Floréal.
Caissier : M. Adrien Chevalley,
67, av. de France, Tél. bur. : 2 24 11 ; dcm. : 2 24 74
BUREAU DE M. Charles Hermann,
PLACEMENT : 6, Petit-Valentin, Tél. bureau : 2 24 11.
Local : Hôtel des Palmiers, Petit-Chêne.

A l'assemblée mensuelle du 7 mars prochain, M. Genet,
technicien au Service du gaz, donnera une conférence (avec
projection d'un film) sur « L'industrie gazière en Suisse ».

S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Président : M. Charles Burkin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.
Membres du Comité de direction : MM. Alex. Aubert, J. Déléamont,
Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.
Secrétaire général : P. Schumacher.
Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité Vieux-
seux, Genève.

S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

Président : M. Jaton Ernest, fonctionnaire postal.
Secrétaire : M. Weiss Marius, fonctionnaire postal.
Caissier : M. Bovey Emile, fonctionnaire postal.
Membres adjoints : M. Cosendai Marcel, fonctionnaire postal.
M. Hugi Fritz, fonctionnaire C. F. F.
Siège social : St-Laurent, 20.

Rectification

C'est par erreur typographique que notre revue a été
indiquée, dans le numéro de janvier, comme organe officiel
de la Section romande de la Fédération des architectes suisses
(F. A. S.). C'est la revue **Das Werk**, qui paraît à Zurich en
langue allemande, qui demeure jusqu'à nouvel avis l'organe
officiel de cette association.

L'envoi de notre revue à tous les membres de la Section
romande est cependant maintenu. **La Rédaction.**

Sommaires de revues

Bulletin technique de la Suisse romande (bi-mensuel). Lausanne, 8, rue Centrale.

Numéro du **17 décembre** : Les trolleybus à Lausanne. — Conférences de « statique » à l'Ecole polytechnique fédérale.

Numéro du **31 décembre** : La participation des architectes romands à l'Exposition nationale suisse de Zurich, 1939. — L'émetteur national suisse à ondes courtes.

Numéro du **14 janvier** : Les trolleybus à Lausanne. — Contribution à l'étude des jetées maritimes. — Initiative privée et intervention de l'Etat dans l'économie électrique.

Schweizerische Bauzeitung. — Revue polytechnique suisse (hebdomadaire). Zurich, éd. de C. et W. Jegher.

Numéro du **17 décembre** : Zum Submissionsproblem. — Das neue Sekundarschulgebäude im Kreuzlingen.

Numéro du **24 décembre** : Die Kunstdenkmäler des Kantons Zürich. — Heimatschutz um Rheinau-Rheinfall. — Zum Problem der Allgemeinbildung des Bauingenieurs.

Numéro du **31 décembre** : Von der Generalversammlung der G. E. P. — Die alte Kirche von Romainmôtier. — Feuer-sicherheit von Stahlskelettbauten.

Numéro du **7 janvier** : Trains légers de la Compagnie du chemin de fer Berne-Lötschberg-Simplon (B. L. S.). — Wettbewerb für ein Bezirksgebäude in Meilen. — Zum Ausbau der schweiz. Alpenstrassen.

Numéro du **14 janvier** : Die Schmutzwasserpumpwerke der Stadt Basel. — Zur Definition der Lautheit. — Der Neubau des Basler Schlachthofes.

Das Werk (mensuel). Zurich, Verlag Fretz A. G.

Numéro de **décembre** : Zum 25-jährigen Jubiläum des Schweiz. Werkbundes : Peter Meyer : Funktionen des Ornaments. — R. Seewald : Für ein lebendiges Marionetten-

theater. — Kunstgewerbe : Marionetten, Stofftiere, Fresken, Dekorationsstoffe. — Erinnerung an die Werkbundaussstellung Zürich 1918. — C. J. Jucker : Die Entwicklung kunstgewerblicher Industrieerzeugnisse in der Schweiz. — Atelier d'architectes F. A. S., Genève.

Numéro de **janvier** : Vom Bau der Schweizerischen Landesausstellung, Zürich 1939. — Die Entwicklung des Werkbundgedankens. — Wohnhäuser. — Bau-Akustik.

L'Architecture d'aujourd'hui (revue mensuelle). Boulogne-sur-Seine, 5, rue Bartholdi.

Numéro de **novembre** : Le bois et ses nouvelles applications dans la construction.

La Technique des Travaux (revue mensuelle des procédés de constructions modernes). 54, rue de Clichy, Paris (9^{me}).

Numéro de **décembre** : Le Cinéma « Le Régent » à Neuilly. — Le Lycée pour jeunes filles « Léonie de Waha » à Liège. — Un établissement balnéaire moderne à Pest-Ville-Nouvelle (Hongrie). — Le Groupe scolaire sud (garçons et filles), rue Lebel, à Vincennes. — Le poste électrique « Pleyel », à Saint-Denis.

Travaux (édition mensuelle de « Science et Industrie »). 29, rue de Berri, Paris (8^{me}).

Numéro de **décembre** : Port aérien de Marseille-Mari-gnane : construction de la digue de protection de la grue de 30 tonnes. — Transport du gros béton par pompes. — Les travaux d'extension du port de Dunkerque : procédés d'exécution utilisés pour la réalisation des ouvrages. — Calcul des arcs continus à palées solidaires. — L'aérophotogrammétrie précise et la stéréoscopie au service des travaux publics. — L'évolution des appareils de serrage du béton par vibration interne. — Les ducs d'Albe en palplanches métalliques. — L'alimentation en eau potable de l'isthme de Suez.

DUMAREST & ECKERT

TRAVAUX PUBLICS PARCS ET JARDINS

Lausanne - 99, Galeries du Commerce - Tél. 2 77 13
Genève - 3, rampe de la Treille - Tél. 4 02 13



↑ Frigomatic ↑

Installations frigorifiques pour immeubles. Installations complètes pour hôtels, restaurants, boucheries, confiseries, etc. Armoires frigorifiques pour ménages, en toutes dimensions. Plus de 25 ans d'expérience. Devis et projets gratuits sur demande

AUTOFRIGOR S. A., ZURICH

Représentants :

à Lausanne : E. Corboz, ingénieur, chemin Grande-Rive - Tél. 3 41 05
à Genève : M. Rauch, ingénieur, rue Montchoisy, 74 - Tél. 4 44 88

Vous dormirez paisiblement



grâce à la

ROBINETTERIE
ANTIBRUIT

„ELYSIUM”

Demandez-en l'installation à votre appareilleur

Renseignements par le fabricant :

KUGLER S. A. • LA JONCTION • TÉL. 4 72 35 GENÈVE

Congrès international de l'habitation et de l'urbanisme. Stockholm, 8-15 juillet 1939.

La Fédération internationale de l'habitation et de l'urbanisme, siége à Bruxelles (président, Oberbürgermeister Dr Karl Strolin, Stuttgart), appelle actuellement à un congrès international qui, sur l'invitation de la ville de Stockholm, aura lieu du 8 au 15 juillet, dans la capitale de la Suède.

Les conférences et discussions qui auront lieu au congrès traiteront des sujets suivants :

1. **Habitations pour catégories spéciales.** Rapporteur général : M. J. de Jonge van Ellemeet, ancien directeur de l'Office municipal de l'habitation, Rotterdam.
2. **Urbanisme et trafic local.** Rapporteur général : Herr Landesrat R. Niemeyer, président de l'Académie allemande pour l'urbanisme, l'aménagement national et régional, Berlin.
3. **Les bases administratives de l'aménagement national.** Rapporteur général : M. le directeur A. Lilienberg, Stockholm.

Pour ces trois thèmes du congrès, il est prévu l'édition de comptes rendus nationaux détaillés, et la fonction du rapporteur général sera d'élaborer un rapport synthétique établi sur la base de ces comptes rendus nationaux, d'où ressortiront d'une part les expériences parallèles, d'autre part les divergences inévitables. Ces comptes rendus seront mis à la disposition des participants au congrès, un mois avant son ouverture.

L'Administration de la ville de Stockholm fournira à ses hôtes l'occasion de visiter la ville et les environs et d'en apprécier les installations. Dans ce but, des tournées en auto sont organisées l'après-midi, avec un programme des plus variés.

A la session effective du congrès s'adjoignent par surcroît, avec faculté d'option pour l'un ou l'autre, deux longs voyages d'études et un plus court. Un de ces voyages comprend le trajet de Stockholm à Copenhague, par Trondheim, Oslo

et Göteborg. L'autre est consacré à la visite du centre de la Suède, et les participants aux deux excursions se rencontreront à Göteborg, pour faire en commun la visite de cette ville et de Copenhague. Le dernier voyage d'études, le plus court, est organisé pour permettre la visite de la Dalécarlie.

La cotisation des membres du congrès comporte, pour les participants, 40 couronnes suédoises, et pour les personnes dont ils se font accompagner, 20 couronnes suédoises.

La Fédération internationale insiste pour que, dès maintenant, les participants éventuels s'annoncent, à titre préalable et sans engagement, auprès de la secrétaire, M^{me} Paula Schäfer, Fédération internationale de l'habitation et de l'urbanisme, 47, Cantersteen, Bruxelles. Les personnes qui se seront ainsi fait annoncer seront tenues au courant, au fur et à mesure, de tous les détails pouvant les intéresser.



LABEL

Qu'est-ce que le Label ?

Différents articles, surtout des textiles, munis d'une nouvelle marque, apparaissent actuellement sur le marché. Cette marque est le LABEL (prononcez lébél) ; ne peuvent l'employer que les fabricants pouvant garantir des conditions de travail convenables pour leur personnel et une qualité suffisante pour leurs produits.

La Ligue sociale d'acheteurs est l'initiatrice du mouvement Label, lequel s'emploie à combattre pour améliorer les conditions de travail et faciliter l'écoulement de marchandises de qualité. Il ne poursuit aucun but intéressé, mais travaille en vue du mieux-être commun.

Le producteur peut signer un contrat lui donnant le droit de munir ses marchandises de la marque Label, dont le dessin est déposé. Ce droit n'est conféré qu'aux maisons

faisant travailler leur personnel dans de bonnes conditions. Des produits de qualité inférieure ne peuvent en aucun cas bénéficier de la marque Label.

Une série de maisons de premier ordre ont conclu de tels contrats jusqu'à présent.

Le Secrétariat du Label, Schauplatzgasse, 11, à Berne, se tient volontiers à la disposition des maisons et des intéressés pour tous les renseignements complémentaires qu'ils pourraient désirer. Pour la Suisse romande, s'adresser à M. Chenevard, président de la Ligue sociale d'acheteurs, 4, rue de l'Université, Genève.

A propos de :

« Villas et campagne genevoise »

L'article paru sous ce titre dans le numéro de décembre de l'« Habitation », dû à la plume de M. F. Gampert, contient maintes considérations avec lesquelles nous ne saurions être d'accord. Il nous paraît d'autant plus nécessaire de les relever que le fond du sujet — traditions en architecture et site — est de ceux qui intéressent toujours vivement l'opinion publique genevoise. La position que prendra cette dernière peut avoir de graves conséquences pour l'avenir.

Si nous reconnaissons, avec M. Gampert, qu'en notre canton « la nature nous a comblés », et si nous faisons nôtre son désir de ne pas « laisser saccager ce qui fait le charme de ce pays » ; si nous ne pouvons qu'admirer avec lui la « calme unité » de nos villages et reconnaître la caractéristique originalité de ceux-ci ; si encore nous nous devons de nous enthousiasmer comme lui de la « concordance » si parfaite entre les constructions et la nature, il ne nous est guère possible, par contre, de le suivre dans les conclusions qu'il en tire quant aux constructions futures.

Les villas dites isolées (!) sont, de nos jours, le mode d'habitation le plus usité à la campagne. Entourées d'un jardin minuscule, elles sont en général groupées en grand nombre en lotissement géométrique.

Que trop de ces constructions suent la banalité, que la

plupart des **quartiers de villas** donnent une impression chaotique et distillent l'ennui, nul ne le nie vraiment. Cependant, les causes n'en sont pas essentiellement dans les conceptions d'architecture et d'urbanisme qui ont présidé à leur création, mais bien plus dans le **principe** même de l'habitation individuelle (problème complexe que nous n'avons pas la place d'étudier ici). Constatons encore que les villas jumelles sont rares et que la formule des maisons juxtaposées (Conches) ne semble pas vouloir se développer chez nous.

Or, ce qui fait l'admiration de M. Gampert, et la nôtre, c'est la masse de nos vieilles fermes, c'est le groupement de nos villages. Autour d'eux s'étendent les vastes espaces de pâturages, de cultures, de bosquets.

S'il est certain, d'autre part, que nos maisons genevoises s'allient et s'harmonisent heureusement au paysage qui les entoure, il n'est que trop vrai aussi que c'était la moindre des préoccupations de leurs constructeurs. Nos campagnards bâtaient avec bon sens un foyer pour y vivre, une étable, une grange. Leurs maisons répondaient aux besoins de leur activité (métier) et de leur vie. Elles étaient bâties pour un lieu défini (pluie, vent, accès), avec les moyens et matériaux dont ils disposaient (pierre, bois, tuiles). Les maisons du paysan et du vigneron sont des objets fonctionnels. S'ils œuvraient parfois en artistes, ces bâtisseurs, ce n'était pas tant dans le volume que dans les détails (balcon, escalier, portes). L'harmonie du groupement de nos villages est le fait du hasard. Aussi ne pouvons-nous faire nôtre l'opinion de notre confrère lorsqu'il écrit : « Pourquoi la villa moderne ne serait-elle pas fille de la maison de campagne de chez nous ? », entendant par là que les constructions s'inspirent de leur silhouette et en apprennent les détails comme seule possibilité de réaliser encore « la concordance de l'architecture et du paysage ». Nous sommes au contraire persuadé qu'une telle imitation, par son caractère officiel, n'apportera qu'une autre banalité aux agglomérations de villas, n'en modifiera pas sensiblement l'aspect chaotique et, de ce fait, ne contribuera en rien au respect du site. Seules, entre elles, les choses vraies sont en mystérieuse harmonie. Il faut reconnaître que l'accoutumance des yeux aux maisons familiales

Les appareils sanitaires

***s'obtiennent avantageusement auprès des
maisons spécialisées, connues depuis des
années et faisant partie de l'Union suisse
des Grossistes de la branche sanitaire.***

Leurs expositions permanentes sont toujours à votre disposition • Une visite ne vous engage en rien

dans un paysage aime nous est la principale raison de concevoir avec difficulté d'autres formes.

Nous croyons que la maison moderne, la maison d'esprit nouveau, claire et rationnelle, répondant aux besoins actuels, peut parfaitement s'allier au paysage millénaire.

C'est, croyons-nous, bien à la légère que M. Gampert affirme que les « essais de trouver pour la villa des formules entièrement nouvelles ont échoué » et, plus loin, que « la manière d'habiter de nos jours n'est pas si profondément différente de celle de nos aïeux pour qu'elle justifie une révolution de l'architecture ». Ces assertions, de même que celles qui ont trait à l'utilisation des « agglomérés, similis, ornements de stuc » au lieu des matériaux naturels, ou encore le reproche qu'il fait aux « architectes d'avant-garde de considérer les maisons comme des objets d'expérimentation des matériaux » appellent pour le moins une sérieuse mise au point. Constatons tout d'abord — et nous n'entendons pas lui en faire un grief — que M. F. Gampert a singulièrement évolué depuis le temps où il se faisait le champion des constructions de Francfort et des écoles nouvelles !

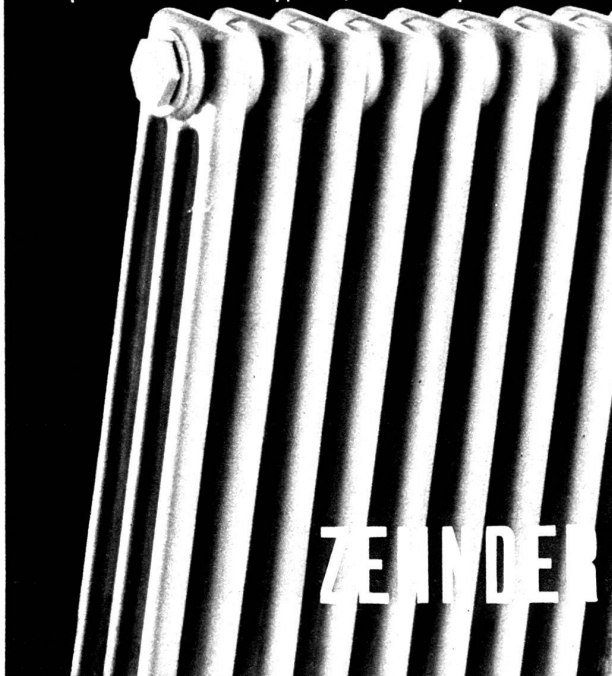
Il convient d'établir, d'emblée, une discrimination entre les œuvres modernes (utilisant certaines formules au goût du jour) et celles dont un esprit nouveau a présidé à l'élaboration. On s'est appliqué dans ces dernières à répondre, avec **clarté** et **vérité** aux problèmes posés, à en exprimer **avec franchise** les résultantes, sans songer à l'effet. Le profane ne distingue pas toujours, bien plus, hélas ! il est souvent pris davantage par une œuvre à la mode que par une œuvre **vraie**. Il est regrettable, quand on songe aux confusions qui règnent en ces questions dans l'esprit du public, que M. Gampert n'ait pas cru devoir établir lui-même la distinction.

Mais, où notre confrère nous paraît singulièrement mal renseigné, c'est quand il proclame la faillite des tentatives nouvelles en matière d'architecture. Nous constatons au contraire — après une période d'expériences inhérente à toute orientation neuve — une magnifique floraison d'œuvres fortes, vraies et belles dans tous les pays.

(suite p. 47)

Radiateurs Zehnder en acier PATINA, alliage à base de cuivre, livrables en toutes hauteurs et dans les largeurs de 82, 100, 136, 173 et 210 mm., droits, cintrés ou assemblés pour n'importe quel angle. Rendement supérieur à celui de tout autre radiateur.

Zehnder frères,
Fabrique de Radiateurs et Appareils, Gränichen près Aarau.



ARCHITECTES, CONSTRUCTEURS



souligne la valeur de vos réalisations

Tous renseignements au Bureau d'information et de propagande du service de l'électricité de Genève, téléphone 4 13 00



Le produit suisse le plus réputé
pour l'étanchement parfait

GASP. WINKLER & Cie

ZURICH-ALTSTETTEN